

Conseil plénier du CAS, 11 mars 2022

- 1) Demandes de financement
- 2) Présentation des activités de l'année par les responsables d'axe
- 3) Présentation des journées trans-axes : journée pré-professionnelle, journée « Work in progress » du CAS, et journée Jeunes Chercheurs
- 4) Sollicitation du bureau de la SAES en vue de l'organisation du Congrès en 2025
- 5) Point d'info sur le RIPEC, dispositif se substituant à la PEDR, et sur le repyramidage
- 6) Fonds CAS
- 7) Questions diverses :
 - mise à jour du site internet
 - demande de Marie Garnier de ne plus être membre invitée de droit du Conseil (en sa qualité de responsable du site internet)
 - point sur les locaux
 - point sur le matériel acheté par le CAS
 - l'obligation des passes vaccinaux